

BUDGET 2008

Pendant la campagne pour l'élection présidentielle, le candidat Sarkozy a multiplié les engagements personnels.

Devenu Président de la République alors que les déficits et la dette publique atteignent des records historiques, il a commencé par dilapider 15 milliards d'euros au profit des plus favorisés.

Le budget 2008 est celui des reniements et des désillusions, des risques et des dangers.

Emploi : Diminution de 27% des crédits en faveur des contrats d'accompagnement dans l'emploi de 18 % ceux en faveur des contrats d'avenir.

Retraites : Augmentation des pensions de retraite de 1,1% en 2008, moins que la hausse des prix prévue.

Personnes handicapées : Insuffisance de la revalorisation de l'allocation adulte handicapée et de ses compléments ; au 1^{er} janvier

2008 de 1,1% suivie d'une augmentation de 1% au 1^{er} septembre prochain.

Fonction publique : Suppression de 22 791 postes. Les négociations salariales demandées par les fonctionnaires sont écartées.

Transports : Pour réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, les besoins de financement des transports publics s'élèvent à 43,5 milliards. L'Etat a prévu d'y consacrer seulement 4 milliards !

Politique de la ville : Augmentation de la dotation de solidarité urbaine de 93,4 millions au lieu des 120 millions attendus.

Territoires : Baisse de 7,65% des crédits en faveur des territoires et acteurs ruraux. Baisse des crédits de paiement en faveur des mesures agro-environnementales et territoires de 1,22%.

Agriculture : Diminution de 67,7% millions d'euros des crédits en faveur de l'adaptation des filières à l'évolution des marchés, soit une baisse de 14,9%.

Ecole : Suppression de 11 200 postes dans l'Education nationale, le gouvernement s'engage dans un processus de réduction du nombre d'heures d'enseignement.

Culture : Baisse des crédits alloués à la création et à la démocratisation de la culture depuis 2002.

Sports : Les moyens affectés à ce budget correspondent à 0,3 % du budget. A périmètre constat, ils baissent de 2 %.

Aide juridictionnelle : Baisse de 3% des crédits alloués à l'aide juridictionnelle, pourtant la seule garantie pour les plus pauvres notamment de faire valoir leurs droits en justice.

...

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par ailleurs, j'interroge les ministres sur des thèmes dont je suis saisie : la carte judiciaire, la fin des contrats aidés, l'avenir du fret ferroviaire, la revalorisation des retraites...

En tant que présidente du groupe d'études sur la protection des animaux, j'organise des réunions, des colloques, et participe à des publications.... Je suis, également, membre du groupe d'études sur les pics pétroliers et gaziers.

Enfin, en vue de créer ou de resserrer des liens d'amitié avec leurs parlements étrangers, je fais partie des groupes d'amitié de Sao Tome et Principe, de Moldavie, du Pakistan et du Togo.



Etre députée, c'est faire les lois et les voter. Il s'agit d'étudier, de modifier, de débattre les propositions de loi et les projets de loi. Ce travail se partage entre les séances publiques, les réunions de commission et celles de mon groupe parlementaire, le groupe socialiste. C'est ainsi que j'ai rédigé une proposition de loi tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'argent de la corrida en France. J'ai cosigné des textes de lois présentés par mes collègues socialistes sur des sujets variés qui me tiennent à cœur comme sur l'interdiction de présence d'organisme génétiquement modifié ou bien la demande de la création d'une commission d'enquête sur les conditions de la libération des infirmières bulgares...

Lors des séances publiques dans l'hémicycle, j'ai pris part à l'examen et au vote des lois. Aussi, j'ai pu intervenir sur la protection des personnes contre les chiens dangereux, sur le projet de loi de finances pour 2008, sur le Grenelle de l'environnement...

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, je participe à la préparation des débats en séance et à la rédaction des rapports sur les propositions ou les projets de loi. Aux côtés de mes collègues du groupe socialiste, je contribue à arrêter et à défendre une position sur tel ou tel texte de loi ou question politique.

Lettre de Geneviève GAILLARD, députée de la 1^{ère} circonscription des Deux-Sèvres

FRANCHISES MÉDICALES : MESURE INJUSTE ET DANGEREUSE

Dans l'hémicycle, je me suis opposée résolument et avec la plus grande vigueur à ce projet injuste et dangereux. Cette démarche est particulièrement inquiétante pour la santé publique alors que 13 % de la population renoncent déjà à se soigner pour des raisons financières. Elle est de plus totalement incompréhensible puisque le Président de la République affirme que les franchises serviront à financer la lutte contre le cancer et la maladie d'Alzheimer.

C'est scandaleux, car, avec ces franchises, ce sont les malades qui sont appelés à payer. Le gouvernement rompt ainsi purement et simplement avec les principes fondamentaux de solidarité, entre bien portants et malades, qui prévalent dans notre pays.

Cette mesure va aggraver l'inégalité sociale d'accès aux soins, sans pour autant permettre de contenir, a fortiori de réduire les dérapages financiers constatés au sein de l'assurance maladie.

L'instauration des franchises médicales conduira à terme à l'implosion d'une protection sociale solidaire à laquelle les Français sont attachés.

Etre députée, c'est aussi veiller à ce que chaque citoyen soit traité avec justice et équité, c'est aussi défendre et promouvoir un bassin de vie.

Je reçois à ma permanence parlementaire toute personne exposée à un problème à qui je propose mon aide.

Chaque jour, chaque week-end, je rencontre dans différentes manifestations la population et veille à rester accessible.

Les projets portés par les associations, par les communes, font toujours l'objet d'un regard très attentif de ma part. Après avoir étudié chaque projet et son impact, je peux être amenée à aider financièrement à leur réalisa-

POUVOIR D'ACHAT

LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS NE CESSE DE BAISSER SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA BAISSÉ CONSTANTÉ DU POUVOIR D'ACHAT

Retraités, chômeurs, travailleurs à temps partiel, salariés ont de plus en plus de mal à assumer les dépenses essentielles d'alimentation, de santé, de logement, alors que les cours boursiers et immobiliers progressent.

Les Français n'ont plus de pouvoir d'achat... mais les bénéficiaires du paquet fiscal de juillet 2007, eux, ont du pouvoir d'épargne !

Nous, socialistes, avons des perspectives nouvelles pour les Français.

Oh, certes sans grande illusion sur l'issue que réservera la droite à nos propositions, mais pour montrer que l'alternative est possible !

- 1) AUGMENTER LES SALAIRES
- 2) BAISSER LES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES
- 3) DIMINUER LE COUT DU LOGEMENT
- 4) MAITRISER LE PRIX DE L'ENERGIE



NON A LA RÉFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE

Invitée à participer à la réunion organisée dans le cadre de la Réforme de la carte judiciaire et présidée par Rachida DATI, Ministre de la justice, Garde des sceaux, je n'ai pas souhaité m'y rendre en signe de protestation.

Il me semblait inconvenant de contribuer à cette mascarade, parodie de démocratie. En effet, d'aucuns savaient que le sort du Tribunal de Grande Instance de Bressuire, des Tribunaux d'Instance de Thouars et Parthenay était scellé. La décision de leur suppression n'a reposé que sur une logique des chiffres et non pas comme il était annoncé sur une volonté d'une justice plus efficace, rapide et transparente.

Par ailleurs, la suppression du pôle d'instruction de Niort pour l'instaurer à Poitiers éloigne encore plus la justice des Niortais et complique les conditions d'enquête des acteurs judiciaires.

Je compte bien continuer mon combat pour la défense des services publics de proximité et je sais qu'il sera rude mais j'ai refusé de contribuer à ce simulacre de concertation, pied de nez à tous les acteurs de la vie judiciaire et citoyens justiciables deux-sévriens.

EN CIRCONSCRIPTION

Etre députée, c'est aussi veiller à ce que chaque citoyen soit traité avec justice et équité, c'est aussi défendre et promouvoir un bassin de vie.

Je reçois à ma permanence parlementaire toute personne exposée à un problème à qui je propose mon aide.

Chaque jour, chaque week-end, je rencontre dans différentes manifestations la population et veille à rester accessible.

Les projets portés par les associations, par les communes, font toujours l'objet d'un regard très attentif de ma part. Après avoir étudié chaque projet et son impact, je peux être amenée à aider financièrement à leur réalisa-

tion. C'est ainsi que dans chaque commune de notre circonscription de multiples projets ont pu être financés et que de nombreuses associations ont pu être aidées.

Je me bats au quotidien pour améliorer le quotidien de chacun. Je défends, chaque fois que je le peux, le maintien des postes d'enseignants dans les établissements scolaires, je me bats pour les services publics, je fais tout pour éviter les licenciements dramatiques pour les salariés...

J'interviens pour la régularisation d'étrangers injustement sommés de retourner dans leur pays, je rencontre des responsables associatifs, acteurs sociaux, représentants syndicaux qui s'investissent généreusement en vue d'améliorer les conditions de vie du citoyen.

A ces fins, depuis le début de cette 13^{ème} législature, j'ai envoyé plus de 600 courriers.

Lettre de Geneviève GAILLARD, députée de la 1^{ère} circonscription des Deux-Sèvres